

Etaient présent(e)s : B. ACARIE –V. BOULIN – D. DEFONTAINE – MN. DESCAMPS - AP. DUPUIS - D. ENGRAND –JM. ERNECQ - A.GUGLIELMETTI – J.GUGLIELMETTI – J.LEFELLE -M.LEPERS - M.MATHYS – J.L.MEQUIGNON –N.MEQUIGNON - M.PORIER –J.PORIER – X.PORIER - H.SACHTER - D.TETELIN - M.VERBRUGGE -

20 adhérents présents

Etaient excusé(e)s – pouvoirs : J. ACARIE- JP BALDUYCK – N. DECOCK et conjoint – J.ENGRAND – A. FILIPPI - Y. GAMBIN
C.LEFELLE – O.LEPERRE-VERRIER - C. PICOT et conjoint -
11 pouvoirs

L'ordre du jour de nos travaux est adopté à l'unanimité.

1° ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 11 Mars 2024

Après lecture, ce procès-verbal est adopté à l'unanimité.

2° APPROBATION DU RAPPORT MORAL

Exposé du rapport moral du Président au cours duquel nous avons eu une pensée pour nos adhérents disparus au cours de l'année 2024 en particulier, Daniel GRASSET, Didier HESPEL, Evelyne CHRETIEN, Serge JANQUIN, Josette DEWULF, Mireille LEROY et cette année Monique RAMAN.

Il est rappelé que la mémoire de nos adhérents disparus est citée sur le site de l'A. C.R en situant leur parcours au Conseil Régional (avec photo si possible), dans la mesure toutefois où nous sommes informés du décès et où notre mémoire peut nous permettre de situer leur affectation au sein de l'institution.

Après lecture, le rapport moral est approuvé à l'unanimité.

3° RENOUVELLEMENT DES CANDIDATS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET VOTE

Le Conseil d'administration est composé 14 membres effectifs élus pour 2 années par l'A.G à la majorité absolue des membres présents.

- A l'AG de 2023 étaient élus : D. ENGRAND, A. GUGLIELMETTI, M. MATHYS, D. TETELIN
- A l'AG 2024 étaient élus : B. ACARIE, D. DEFONTAINE, AP. DUPUIS, JM. ERNECQ, JL. MEQUIGNON, M. PORIER, M. VERBRUGGE et V. BOULIN nouvellement élue au C.A. au titre de la première section qui sera renouvelée en 2025.

Cette année, 7 postes sont à pourvoir :

Il n'y a pas eu de nouvelle candidature.

Seuls les administrateurs sortants se représentent : V. BOULIN, D. ENGRAND, A. GUGLIELMETTI, M. MATHYS, D.TETELIN

Après vote, les administrateurs sortants ont été réélus à l'unanimité moins une abstention (D. TETELIN)

ELECTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Suite au renouvellement des membres du C.A.la composition du conseil s'établit comme suit :

Bernard ACARIE Véronique BOULIN Danièle DEFONTAINE Anny-Paule DUPUIS	Dominique ENGRAND Jean-Marie ERNECQ Annette GUGLIELMETTI Michèle MATHYS	Jean-Luc MEQUIGNON Michel PORIER Dominique TETELIN Michelle VERBRUGGE
---	--	--

4° APPROBATION DU RAPPORT FINANCIER 2024 CONTROLE PAR LE VERIFICATEUR AUX COMPTES J. LEFELLE

Il est demandé que le bilan soit également distribué aux membres de l'AG afin de visualiser le solde du livret A.

Cette indication sera ajoutée au document Rapport financier 2024

Le rapport financier 2024 est adopté à l'unanimité.

5° APPROBATION DU RAPPORT D'ACTIVITES 2024

Le rapport d'activités 2024 est approuvé à l'unanimité.

6° PRESENTATION DES ACTIVITES 2025

Michel PORIER présente les projets de sorties et d'après-midi « thé ou café ».

Une nouveauté : quelques sorties sont prévues avec l'ORA, office ronchinois des aînés.

Le projet d'activités 2025 est approuvé.

7° PRESENTATION DU PROJET DE BUDGET 2025

Le budget prévisionnel est adopté à l'unanimité.

8° COTISATIONS 2025

Pas de remarques de la part des adhérents concernant l'augmentation de la cotisation.

Compte tenu de l'émission depuis 2023 d'un reçu fiscal ouvrant droit à une réduction d'impôt, cette augmentation est finalement réduite.

9° PRESENTATION DE L'ORA (OFFICE RONCHINOIS DES AINES)

Deux responsables sont venues présenter leur association qui organise des sorties et qui est subventionnée par la mairie de Ronchin.

Cette association connaît parfois comme nous des problèmes de remplissage d'autobus qui coûtent de plus en plus cher.

Depuis le début de l'année, et comme vous avez pu le voir lors de la présentation des activités 2025, nous essayons de mutualiser certaines sorties.

Certaines sorties sont organisées par l'ACR et les membres de l'ORA pourront y participer selon disponibilités, d'autres par l'ORA et nous pourrons nous y inscrire selon leurs disponibilités.

Il a d'ailleurs été demandé de bien le préciser sur le tableau des sorties que nous adressons pour 2025.

Pour plus de précisions, chaque association a sa propre assurance pour ses adhérents et sur le trajet c'est l'assurance de l'autocariste qui est concernée.

Une convention sera établie avec l'ORA.

Jean-Luc MEQUIGNON

Annette GUGLIELMETTI

Président

Secrétaire